

15 juin 2001

Vol. 14 – N° 24

Sommaire

Encéphalopathie spongiforme bovine en République Tchèque	143
Maladie de Newcastle au Japon	144
Fièvre aphteuse en Uruguay : rapport de suivi n° 8	145
Peste porcine africaine au Togo	146
Peste porcine classique en Espagne	147
Fièvre aphteuse en Argentine : rapport de suivi n° 14	148

ENCÉPHALOPATHIE SPONGIFORME BOVINE EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

(Maladie jamais constatée auparavant).

RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'informations reçues les 8 et 14 juin 2001 du Docteur Josef Holejsovsky, chef des services vétérinaires, administration vétérinaire de l'Etat, Prague :

Date finale du rapport : 13 juin 2001.

Nature du diagnostic : de laboratoire.

Date de la première constatation de la maladie : 5 juin 2001.

Foyers :

Localisation	Nombre
commune de Jihlava	1

Description de l'effectif atteint : l'animal atteint est une vache âgée de 68 mois, appartenant à un troupeau de sélection. Avant d'être abattue, le 4 juin 2001, elle n'avait pas quitté l'élevage où elle était née le 28 septembre 1995.

Nombre total d'animaux dans le foyer :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
bov	138	1	0	138	0

Diagnostic : l'animal a été testé dans le cadre du dépistage obligatoire de l'ESB pour tous les bovins âgés de plus de 30 mois sujets à l'abattage.

- A. **Laboratoire ayant effectué le diagnostic :** Institut vétérinaire de l'Etat (Jihlava). Confirmation par le laboratoire européen de référence de Tübingen (Allemagne).
- B. **Epreuves diagnostiques réalisées :** western blot, immunohistochimie.

Source de l'agent / origine de l'infection : inconnues. Des recherches sont en cours.

Mesures de lutte :

1. Dans l'exploitation d'origine :

- Eradication par abattage de la cohorte et de la descendance. Tous les animaux ainsi abattus vont être testés ; les cadavres des animaux ayant fourni un résultat positif aux tests seront détruits par incinération et ceux qui auront fourni un résultat négatif seront détruits par enfouissement.
- Tous les animaux morts ou abattus n'appartenant pas à la cohorte ni à la descendance seront obligatoirement soumis à un test (western blot).
- Restrictions des déplacements, à l'exception des transports à l'abattoir accompagnés d'un certificat vétérinaire.

2. Dans les abattoirs :

- Depuis le 12 juin 2001 tous les bovins âgés de plus de 30 mois sujets à l'abattage ont fait l'objet d'un dépistage obligatoire de l'ESB.
- A partir du 18 juin 2001, interdiction des procédés mécaniques de récupération des viandes sur les os de bovins.
- Le retrait des "matières à risque spécifiées" de la chaîne alimentaire est appliqué depuis le 1^{er} janvier 2000. A partir du 18 juin 2001, les matières à risque spécifiées provenant des abattoirs et des usines d'équarrissage seront traitées à part et doivent être transportées vers une usine d'équarrissage désignée à cet effet.

*
* *

MALADIE DE NEWCASTLE AU JAPON

(*Date du dernier foyer signalé précédemment* : mai 2000).

Extrait des rapports mensuels sur la situation zoosanitaire du Japon relatifs aux mois de février et mars 2001, reçus du Docteur Shigeo Miyajima, directeur de la division de la santé animale, ministère de l'agriculture, de la forêt et de la pêche, Tokyo :

<i>Mois</i>	<i>Localisation</i>	<i>Nombre de nouveaux foyers</i>	<i>Type d'élevage</i>
Février 2001	préfecture de Chiba	1	élevage de cailles
Mars 2001	préfecture d'Ibaraki	3	élevages amateurs

Nombre total d'animaux dans les foyers :

<i>mois</i>	<i>sensibles</i>	<i>cas</i>	<i>morts</i>	<i>détruits</i>	<i>abattus</i>
Février 2001	20 213	20 213	800	19 413	0
Mars 2001	224	224	108	116	0

Epidémiologie : aucun lien épidémiologique entre les foyers d'Ibaraki et celui de Chiba n'a été confirmé.

Mesures de lutte : tous les oiseaux sensibles présents dans ces élevages ont été abattus et détruits.

*
* *

FIÈVRE APHTEUSE EN URUGUAY
Rapport de suivi n° 8

Traduction de l'information reçue le 14 juin 2001 du Docteur Carlos A. Correa Messuti, ministère de l'élevage, de l'agriculture et de la pêche, Montevideo :

Terme du rapport précédent : 7 juin 2001 (voir *Informations sanitaires*, **14** [23], 141, du 8 juin 2001).

Terme du présent rapport : 13 juin 2001.

Deux cent trente-huit nouveaux foyers de fièvre aphteuse ont été confirmés.

Localisation des foyers :

Département	Nombre de nouveaux foyers (7 juin - 13 juin 2001)	Cumul des foyers (24 avril - 13 juin 2001)
Artigas	9	35
Canelones	4	14
Cerro Largo	10	23
Colonia	44	344
Durazno	15	65
Flores	12	56
Florida	19	74
Lavalleja	5	10
Maldonado	3	5
Paysandú	4	55
Río Negro	9	142
Rivera	0	8
Rocha	0	12
Salto	7	56
San José	8	48
Soriano	42	509
Tacuarembó	30	103
Treinta y Tres	17	37
Total	238	1 596 *

* Dans 30 % des foyers recensés depuis le 24 avril 2001 (début de l'épizootie), plus aucun nouveau cas de maladie n'a été constaté. Les foyers en question sont considérés comme éteints, le critère technique utilisé pour déterminer qu'un foyer est éteint étant l'écoulement d'une période minimale de 30 jours depuis le dernier animal malade.

Nombre total d'animaux dans les foyers constatés du 7 au 13 juin 2001 :

<i>espèce</i>	<i>sensibles</i>	<i>cas</i>	<i>morts</i>	<i>détruits</i>	<i>abattus</i>
bov	141 262	4 381
ovi	82 710
sui	403

Mesures de lutte durant la période objet du rapport :

- les mesures strictes de contrôle des foyers, de désinfection et de confinement sont maintenues ;
- la primo-vaccination généralisée d'urgence s'est achevée le 7 juin 2001 dans tout le pays.

PESTE PORCINE AFRICAINE AU TOGO

RAPPORT D'URGENCE – 1

Information reçue le 14 juin 2001 du Docteur A. Séibou Sonhaye, directeur de l'élevage et de la pêche, ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Lomé :

Date du rapport : 14 juin 2001.

Nature du diagnostic : clinique et nécropsique.

Date de la première constatation de la maladie : 10 mai 2001.

Date présumée de l'infection primaire : 20 mars 2001.

Foyers :

Localisation	Nombre
10° 52' N – 0° 12' E	4

Nombre total d'animaux dans les foyers :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
sui	200*	43	25	10	1

* Tous âges confondus.

Epidémiologie :

- A. **Source de l'agent / origine de l'infection :** l'infection primaire pourrait provenir d'un pays voisin.
- B. **Mode de diffusion de la maladie :** déplacement d'animaux atteints, dans un but commercial.
- C. **Autres renseignements épidémiologiques :** il s'agit d'anciens foyers situés au centre du pays.

RAPPORT D'URGENCE – 2

Texte d'une télécopie reçue le 14 juin 2001 du Docteur A. Séibou Sonhaye, directeur de l'élevage et de la pêche, ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Lomé :

Date du rapport : 14 juin 2001.

Nature du diagnostic : clinique et nécropsique.

Date de la première constatation de la maladie : 13 juin 2001.

Date présumée de l'infection primaire : 30 avril 2001.

Foyers :

Localisation	Nombre
6° 1' N – 1° 13' E	1

Nombre total d'animaux dans le foyer :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
sui	220	35*	0	3	3

* 10 truies, 15 porcs à l'engrais et 10 porcelets.

Epidémiologie :

- A. **Source de l'agent / origine de l'infection :** animaux infectés ramenés du foyer de Dapaong par des commerçants.
- B. **Mode de diffusion de la maladie :** déplacement d'animaux atteints, dans un but commercial.
- C. **Autres renseignements épidémiologiques :** il s'agit d'un ancien foyer (avril 1998).

Mesures de lutte :

- mise en interdit des exploitations atteintes et contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ;
- abattage sanitaire partiel.

PESTE PORCINE CLASSIQUE EN ESPAGNE

(Date du dernier foyer signalé précédemment : juillet 1998).

RAPPORT D'URGENCE

Traduction de la synthèse des informations reçues le 14 juin 2001 du Docteur Ignacio Sánchez Esteban, sous-directeur général de la santé animale, ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, Madrid :

Date du rapport : 14 juin 2001.

Nature du diagnostic : clinique et de laboratoire.

Date de la suspicion : 12 juin 2001.

Date de la confirmation du diagnostic : 14 juin 2001.

Foyers :

Localisation	Nombre
commune de Soses, province de Lérida, Communauté autonome de Catalogne	1

Description de l'effectif atteint : porcs à l'engrais (aucun reproducteur).

Nombre total d'animaux dans le foyer :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
sui	2 053	195	65*	1 988	0

* Au cours des 15 derniers jours (dont 45 morts au cours des 6 derniers jours).

Diagnostic :

- A. **Laboratoire ayant effectué le diagnostic** : laboratoire national de référence pour la peste porcine classique (CISA-INIA, Madrid).
- B. **Epreuves diagnostiques réalisées** : détection de l'antigène par la méthode de dosage immuno-enzymatique ELISA, et détection du virus par PCR (amorces spécifiques de la peste porcine classique).

Epidémiologie :

- A. **Source de l'agent / origine de l'infection** : recherches en cours.
- B. **Autres renseignements épidémiologiques** : cinq exploitations porcines (dont une vide) ont été recensées dans un rayon de 1 km autour du foyer, avec un total de 150 porcs reproducteurs et 6 700 porcs à l'engrais.

Mesures de lutte :

- la peste porcine classique est, en Espagne, une maladie à déclaration obligatoire faisant l'objet d'un programme officiel de lutte ; la vaccination est interdite ;
- l'abattage sanitaire a eu lieu les 13 et 14 juin 2001 ;
- mise en interdit de l'exploitation atteinte et contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ;
- dépistage.

*
* *

FIÈVRE APHTEUSE EN ARGENTINE
Rapport de suivi n° 14

Traduction de l'information reçue le 14 juin 2001 du Docteur Bernardo Gabriel Cané, président du service national de santé et de qualité agro-alimentaire (SENASA), secrétariat à l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'alimentation, Buenos Aires :

Terme du rapport précédent : 2 juin 2001 (voir *Informations sanitaires*, **14** [23], 139, du 8 juin 2001).

Terme du présent rapport : 9 juin 2001.

Nouveaux foyers : au cours de la semaine du 3 au 9 juin 2001, 135 foyers de fièvre aphteuse ont été confirmés cliniquement et en laboratoire, chez des bovins, dans différentes communes et départements des provinces d'Argentine.

Nombre total de foyers confirmés jusqu'au 9 juin 2001 : 1 240.

Animaux atteints : le nombre d'animaux atteints est de 7 144, sur 119 259 animaux exposés au risque d'infection. Le taux d'attaque est de 5,99 %.

Agent causal : tous les virus détectés correspondent au sérotype A.

Mesures de lutte : la stratégie de vaccination se poursuit de façon systématique dans les mouvements de bétail et dans les zones péri-focales.

*
* *

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'Office international des épizooties aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'Office international des épizooties.